



Myriophylle à épi

St-Donat veut se doter d'un plan de surveillance et de mesures

La municipalité de Saint-Donat joue la carte de la prévention dans le dossier du myriophylle à épi.

DANIEL DESLAURIERS, JOURNALISTE



Le myriophylle à épi: une plante exotique envahissante aux effets catastrophiques.

© Photo L'information du Nord - Archives

Le conseil municipal a mandaté, il y a quelques semaines, le Conseil régional de l'environnement (CRE) des Laurentides pour la préparation d'un plan de surveillance et de mesures d'urgence, de même qu'une étude de vulnérabilité. Le contrat octroyé s'élève à 42 000\$ pour une période de deux ans.

Le CRE des Laurentides aura aussi le mandat de préparer une séance d'information pour les membres des associations de lac. Ce projet concerne non seulement les lacs navigables, mais aussi tous les plans d'eau sur le territoire de Saint-Donat.

« Nous sommes les premiers à faire un projet comme celui-là. Nous nous inscrivons en chef de file contre le myriophylle », souligne fièrement le maire Joé Deslauriers qui a présenté le projet aux citoyens lors de la dernière assemblée du conseil municipal.

« Tous les organismes et associations de lac seront mis à contribution, précise le maire de Saint-Donat. On n'en a pas encore sur le territoire, mais nous nous devons d'être proactifs pour éviter toute infestation possible dans nos lacs. »